



## COMMUNE DE NAUJAN ET POSTIAC

### TARIFS DES CONCESSIONS

Vu le code des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération Municipale n° 141106\_05 en date du 06/12/2014 relative aux tarifs.

Monsieur Le Maire propose, à compter du 01/01/2015, de fixer comme suit le montant des tarifs des concessions :

#### I. TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE 2015

<b>TOMBES</b>	<b>2,5m x 1m</b>	
Concession trentenaire	90 €	
Concession perpétuelle	130 €	
<b>CAVEAUX</b>	<b>2,5 m x 1 m</b>	<b>2,5 m x 2,5 m</b>
Concession trentenaire	130 €	200 €
Concession perpétuelle	170 €	240 €

#### II. TARIFS CONCESSIONS COLUMBARIUM 2015

Monsieur Le Maire propose, à compter du xxx, de fixer comme suit le montant des tarifs des concessions du columbarium :

<b>Capacité des cases</b>	<b>2 urnes</b>	<b>4 urnes</b>	<b>5 urnes</b>
Concession 15 ans	200 €	350 €	500 €
Concession trentenaire	250 €	400 €	550 €
Concession cinquantenaire	300 €	500 €	650 €

#### III. TARIF POUR DEPOT D'UN CERCUEIL EN DEPOSITOIRE COMMUNAL

- 200 € pour six mois puis 100 € par mois